

Comité directeur de la Flotte n°19 du 1^{er} avril 2021

Décision n°19.1. Le comité directeur décide d'annuler les missions SEZAM et DIPOMOUSSE prévues dans les eaux du Mozambique, et de l'Indonésie sur le *Marion Dufresne* en 2021. La direction de la Flotte questionnera sous 8 jours les chefs de mission concernés afin de savoir si un plan B dans les eaux internationales est possible. A défaut, pour éviter de garder le navire à quai de fin juin à début août, un appel à projets scientifiques exceptionnel portant sur les dates et le matériel prévus pour DIPOMOUSSE, sera proposé exclusivement pour des travaux en eaux françaises ou internationales.

Décision n°19.2. Les membres du comité directeur ont jusqu'au 6 avril minuit pour transmettre leurs remarques sur le rapport annuel 2020 de la Flotte.

Décision n°19.3. Le bilan financier 2020 de la TGIR Flotte est accepté par le comité directeur de la flotte.

Décision n°19.4. Le comité directeur de la flotte prend acte de l'avancement de l'accord avec l'Université Laval au sujet de l'accès au brise-glace canadien Amundsen. Il note que le projet de convention en cours de discussion pourrait aboutir à l'été, en vue d'une signature à l'automne 2021. Cet accord porté par la TGIR Flotte ne sera pas ouvert aux projets terrestres. Le comité directeur souhaite que d'ici quelques années on établisse un bilan de la façon dont il répond aux demandes scientifiques. Ce bilan devra être apporté au dossier de la mise à jour du plan d'évolution de la Flotte, en regard de la demande éventuelle pour un gros brise-glace français qui sera très coûteux en investissement et en fonctionnement.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu en présentiel à Brest, dernière semaine de juin ou début juillet.